

La FRCIVAM Bretagne

Un réseau pour accompagner les groupes
d'agriculteur·ices et de ruraux·ales



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Présenté à l'Assemblée Générale 2024

Mardi 16 avril 2024

Au Grand Manger · Le Faouët



LES FAITS MARQUANTS EN 2023



Evenement ATLAS II

Le projet ATLAS 2 s'est conclu le 5 décembre 2023 à Dinan par un événement final rassemblant environ 150 participant-es venant principalement de l'Ouest mais aussi de toute la France. **Plus de détails page 23**

Des mouvements dans l'équipe

Au cours de l'année 2023, l'équipe de la FRCIVAM a été marquée par de nombreux mouvements. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, 7 personnes ont été salariées sur la structure ! Sarah Helle a également effectué trois mois de stage en appui à l'organisation d'événements sur le changement climatique. L'équipe est par ailleurs soutenue au quotidien par Nathalie Cadieu, qui assure le secrétariat et le suivi administratif et comptable, 1 jour et ½ par semaine.



Mobilisations MAEC

L'année 2023 est marquée par la mise en place de la 1^{ère} année de programmation PAC 2023 – 2027 et notamment une nouvelle campagne pour les mesures agro-environnementales (MAEC). L'intensité de la mobilisation paysanne au sein du Collectif régional MAEC a été sans précédent. **Plus de détails pages 18 et 19.**



Chantier communication

Cette année la FRCIVAM Bretagne a ouvert un chantier communication, qui s'est matérialisé par le recrutement d'Anne-Gaëlle Scatton avec 20% de son poste dédié à cette thématique. **Plus de détails page 38**

SOMMAIRE

LES FAITS MARQUANTS EN 2023	2
LES CIVAM DE BRETAGNE	4
Un brin d'histoire	4
Les activités du réseau breton	4
LA FRCIVAM BRETAGNE	5
Un réseau qui favorise l'imbrication entre échelons CIVAM	5
Les structures locales adhérentes	5
Le projet politique	7
Les objectifs	8
Les missions	8
LES FORCES VIVES	9
Les membres du conseil d'administration en 2023	9
L'équipe des salarié·es	11
LES ACTIONS	13
Energie, changement climatique et résilience des territoires	13
Agriculture Durable	15
Systèmes Alimentaires Territorialisés et circuits courts de proximité	21
Installation Transmission	27
Animation Territoriale	32
Les formations à destination des animateur·ices	36
La communication	38
LES MOYENS FINANCIERS	39
Le résultat 2023 et quelques données clefs	39
Les prévisionnels 2024 et 2025	39

LES CIVAM DE BRETAGNE

Un brin d'histoire

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) sont nés dans le Sud de la France, à la fin des années 50. Ils sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture comme organismes de développement agricole et rural. Le mouvement s'est développé **en Bretagne** autour de la réflexion sur les **systèmes herbagers** et l'**agriculture durable**. Depuis, le mouvement s'est élargi à de nombreuses thématiques de développement territorial, incluant notamment les questions d'**accueil**, d'**installation-transmission** et de **création d'activité**, d'**énergie** et de **circuits-courts** de commercialisation. Dans le cadre du contexte breton, un diagnostic a été réalisé en 2018/2019 par le réseau qui s'est traduit par une proposition d'actions qui ont évoluées au fil des années. Aujourd'hui, les actions réalisées par les CIVAM de Bretagne sont regroupées en 6 thématiques, pour plus de lisibilité.

Les activités du réseau breton



Diffusion et approfondissement des pratiques d'agriculture durable

Constitue le noyau historique de l'activité des CIVAM en Bretagne. Cette activité est organisée sur la base de groupes d'agriculteur·ices départementaux orienté·es vers le développement de techniques viables et respectueuses de l'environnement. Elle concerne notamment les systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrants, avec une alimentation des animaux basée essentiellement sur le pâturage de prairies de longue durée.



Systèmes alimentaires territorialisés

La FRCIVAM Bretagne et les CIVAM concernés par cette thématique impulsent collectivement des actions visant à replacer l'alimentation au cœur des enjeux sociétaux et sociaux posés sur les territoires : relocalisation de l'économie alimentaire, accès à une alimentation saine pour tous, création et maintien d'emplois locaux non délocalisables.



Accueil à la ferme

Le soutien aux initiatives d'accueil touristique, éducatif et social est essentiellement animé par Accueil Paysan 35. L'adhésion au mouvement CIVAM permet d'intégrer la réflexion des accueillant·es dans une vision plus générale du développement territorial. L'accueil développé s'appuie sur la valorisation des ressources et savoir-faire locaux.



Accompagnement à la transmission et la création d'activités agri-rurales

Les CIVAM en Bretagne s'attachent au renouvellement des générations agricoles et rurales pour stimuler des activités créatrices d'emplois ancrées dans les territoires. La FRCIVAM Bretagne joue un rôle de coordination régionale du collectif InPACT pour favoriser l'installation et la transmission d'activités agricoles et agri-rurales à l'échelle régionale.



Accompagnement vers des systèmes économes en énergie et adaptation au changement climatique

La FRCIVAM Bretagne pilote un programme d'action régional sur les enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Les réflexions s'appuient sur l'approche globale de la ferme mais aussi du territoire pour identifier l'impact des systèmes. Plusieurs CIVAM bretons sont engagés sur des projets en lien avec le changement climatique (adaptation, résilience, stockage du carbone).



Initiatives concertées dans les territoires ruraux

Certains CIVAM bretons se définissent d'abord par leur ancrage territorial. Ils abordent une large gamme de thématiques, à savoir l'agriculture, l'environnement, l'énergie, les cultures, etc. pour peu qu'elles influent sur la vie de leur territoire d'attache. Leur échelle d'action se situe à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un « pays vécu ».

LA FRCIVAM BRETAGNE

Un réseau qui favorise l'imbrication entre échelons CIVAM

La FRCIVAM organise la concertation et les services communs entre les CIVAM locaux à l'échelle de la région. La répartition des fonctions entre les divers échelons géographiques du mouvement se fait en complémentarité. Elle est l'interlocutrice des services régionaux de l'Etat et du Conseil régional, représente le mouvement à l'échelle régionale, organise la formation des personnels, porte des actions coordonnées entre CIVAM locaux et articule les relations avec la recherche via des projets de recherche-action. La FRCIVAM Bretagne participe à la mise en valeur à un niveau national et européen (Réseau CIVAM national, Ministère, Commission agricole de l'UE) des attentes et propositions des CIVAM bretons. Elle contribue ainsi à faire évoluer l'image véhiculée par et sur l'agriculture bretonne et la région en général.



Les structures locales adhérentes

Aujourd'hui, le mouvement est composé de **15 structures adhérentes en Bretagne** et un partenaire, *Agriculture Paysanne 22*, qui est bien impliqué dans certaines de nos commissions de travail, sans toutefois y adhérer.

Les CIVAM locaux mettent en œuvre des actions sectorielles relevant des compétences qu'ils se sont données :

- animation de groupes,
- appui technique, études,
- formation des agriculteurs,
- expertise,
- organisation d'événements.

Les CIVAM locaux organisent également des espaces de concertation de commissions dédiées à l'échelle locale et parfois départementales.

Globalement, ils orientent leurs actions dans une dynamique de transversalité et de territorialisation de leurs efforts, en prenant contact avec les collectivités engagées sur leurs territoires respectifs.

Ce sont des associations d'agriculteur·ices, de ruraux·ales, associant parfois des citoyen·nes avec la spécificité en Bretagne, d'avoir des structurations juridiques variées, type GIE ou association, qui peuvent adhérer au réseau régional.

CONTACTS DES ADHÉRENTS FRCIVAM BRETAGNE

STRUCTURE	THÉMATIQUE	ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE	CRÉER ET MAINTENIR DES EMPLOIS PÉRENNES ET ANCRÉS LOCALEMENT	DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ	INVENTER UNE INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DE TOUS
22	CEDAPA 02 96 74 75 50 - cedapa@wanadoo.fr				
	AGRICULTURE PAYSANNE 22 Partenaire du réseau Civam breton 02 96 74 75 50 agriculturepaysanne@wanadoo.fr				
	VOISINS DE PANIER 02 96 73 44 41 - vdp22@orange.fr				
29	CIVAM 29 02 98 81 43 94 - civam29@orange.fr				
35	ACCUEIL PAYSAN 35 02 99 77 09 53 coordination35@accueil-paysan.com				
	CIVAM ADAGE 35 02 99 77 09 56 - contact.adage35@civam.org				
	CIVAM 35 INSTALLATION TRANSMISSION 02 99 77 39 28 - civam35it@civam.org				
	MAGASIN DE PRODUCTEUR-ICES BRIN D'HERBE 02 99 41 48 95 - brindherbe35@orange.fr				
	CLIC DES CHAMPS 02 99 77 09 56 secretariat.leclicdeschamps@gmail.com				
	AMAR BRÉSIL 06 32 45 20 68 - amar.brasil@orange.fr				
56	PANIER DES PRÉS 07 81 05 08 69 - panierdespres@gmail.com				
	CIVAM AGRICULTURE DURABLE 56 07 85 26 03 02 - civamad56@civam.org				
	LA MARMITE 06 73 21 06 66 - lamarmite.asso@yahoo.fr				
Région	CLIC TA BEROUETTE 06 33 63 77 09 - contact@clictaberouette.com				
	FRCIVAM BRETAGNE 02 99 77 39 33 - bretagne@civam.org				
	RÉSEAU COHÉRENCE 07 85 26 03 02 - contact@reseau-coherence.org				
	TERRE DE LIENS BRETAGNE 02 99 77 36 71 - 06 68 22 07 16 bretagne@terredeliens.org				

Le mouvement CIVAM touche en Bretagne plus de 1500 adhérent.es réparti.es de la manière suivante :



Près de **850 paysan·nes** - au sens statut : paysan·nes, cotisant·es solidaires et porteur·euses de projets en phase de création d'activité - qui se répartissent elleux-mêmes de la manière suivante : 400 sur les approches systèmes herbagers économes en intrants, 250 sur les enjeux spécifiques circuits courts, 200 porteur·euses de projets.



Plus de **1250 citoyen·nes**, majoritairement des adhérent·es de groupements circuits courts alimentaires (300), des adhérent·es Terre de Liens (800) + autres (type adhérent·es AMAR...).



Ces chiffres ne tiennent compte que des adhérent.es formels des CIVAM locaux, sachant que de nombre d'entre eux accompagnent par ailleurs de plus en plus de personnes qui ne sont pas forcément adhérent.es. A titre d'exemple l'ADAGE, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 développent de plus en plus d'actions d'accompagnement vers de nouveaux publics comme les bassins versants sur du changement de système, par les accompagnements de type Pass'MAEC ou les groupes mixtes Ecophyto 30 000. De leur côté, les CIVAM bretons qui travaillent sur l'accompagnement à l'installation/création d'activités comme le CIVAM 29, La Marmite et le CIVAM 35 IT, touchent des porteur·euses de projets non adhérent.es, via leurs actions dans le cadre du dispositif PPP et leurs activités de formation. Finalement, d'autres personnes participent aux activités d'échange et d'appui aux CIVAM locaux impliqués dans la commission « Systèmes Alimentaires Territorialisés » coordonnée par la FRCIVAM, sans être adhérentes.

Le mouvement CIVAM dispose en Bretagne des services d'environ 35 équivalents temps plein (ETP).



Une large majorité des salarié.es tient une fonction d'animation et est majoritairement orientée vers l'animation de collectifs d'agriculteur·ices. Ils et elles délivrent également de l'appui technique aux agriculteur·ices, organisent des formations et mettent en place des événements de diffusion en faveur des pratiques agricoles durables.

Le projet politique

A l'issue d'une démarche de Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) en 2020, la FRCIVAM Bretagne a réalisé une mise à jour de son projet politique, dont voici un aperçu.

[Télécharger le projet politique des CIVAM de Bretagne](#)

Pour en obtenir un exemplaire papier, nous vous invitons à vous adresser aux salarié.es de la FRCIVAM.



LE PROJET
DES CIVAM DE BRETAGNE

Les objectifs

🌀 **Animer le mouvement**, en organisant les échanges entre les CIVAM locaux, l'accueil et la formation des animateurs et en favorisant les actions conjointes, mission qui comprend l'intégration de nouvelles structures adhérentes dans la dynamique régionale et la capitalisation de l'expérience dans le domaine des méthodes et des ressources.

🌀 **Ouvrir le mouvement**, pour sceller des collaborations avec d'autres organismes agricoles, l'enseignement, la recherche et la société civile, en Bretagne, en France, à l'échelle européenne et plus globalement à l'international.

🌀 **Diffuser des pratiques durables en agriculture et développement local sur le territoire breton**, par le soutien aux groupes d'échanges de pratiques existants ou naissants, le montage de projets collectifs et la participation à des projets portés par d'autres institutions.

🌀 **Construire et porter des projets d'actions, d'études et de recherches d'intérêts collectifs** qui contribuent à la fois à alimenter les dynamiques locales et à alimenter les travaux de recherche.

Les missions

A destination des CIVAM bretons

Mobilisation de moyens financiers, via de la recherche financière et des réponses coordonnées à des appels à projets, tel que le plan d'action agriculture durable, le plan d'action « Efficacité énergétique », le programme régional Installation, la création d'activités, etc.

Accompagnement à l'émergence et à l'appui d'initiatives.

Veille administrative et stratégique, au bénéfice des structures en collectant et diffusant de l'information : domaine réglementaire, appels d'offre, formation, information locale à portée régionale.

Suivi de la réforme de la formation professionnelle, à savoir la démarche Qualiopi et le lien avec les OPCO.

Représentation des CIVAM de Bretagne à l'échelle nationale par la participation aux commissions, aux comités des régions et aux travaux nationaux.

Valorisation des initiatives et des expériences, à travers :

- la capitalisation d'expériences (agriculture de groupe GIEE, Ecophyto, AEP), la compilation de données (observatoire technico-économique des systèmes économes en intrants) ;
- la coordination ou participation à des événementiels collectifs (mois de l'installation en agriculture durable, séminaire alimentation et territoire...);
- la restructuration des outils de communication sur le web, notamment :

A destination des animateur·trices



Organisation de formations à destination des animateur·ices. Les CIVAM locaux organisent les formations à destination des producteur·ices et adhérent·es. Les formations organisées par la FRCIVAM s'adressent quant à elles aux animateur·ices des réseaux dans l'objectif de renforcer leurs compétences sur des thématiques diverses

Animation de réunions thématiques. Pour coordonner les initiatives, travailler sur des argumentaires politiques (avec les représentants administrateur·ices) et gérer les dossiers au niveau régional (création d'activités/installation/transmission, circuits courts, agriculture durable/énergie, formation et certification ...).

Animation de réunions salarié·es. Pour échanger sur l'organisation du travail et nos partager sur nos pratiques au sein du réseau

LES FORCES VIVES

Les membres du conseil d'administration en 2023

Le fonctionnement de la FRCIVAM repose sur la responsabilité de son conseil d'administration. Les administrateur-ices et référent.es siègent dans les instances dédiées auxquelles la FRCIVAM est invitée. Ils et elles sont accompagné.es des animateur-ices en fonction des thématiques et de la nature des réunions.

En 2023, le CA réunissait 9 membres



Fabrice Charles
Co-président
Commission AD



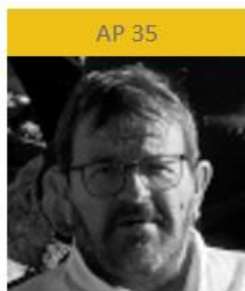
Olivier Monharoul
Co-président
Commission IT



Ludovic Josse
Trésorier
Commission SAT



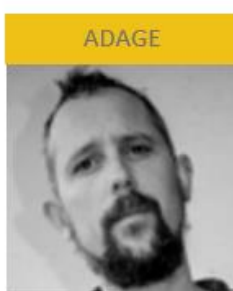
Yannick François
Secrétaire
Commission
formation



Didier Labouche
Administrateur



**Jean-Marc
Van Houtte**
Commission AT
Lien InPACT



Samuel Dugas
Communication



Gilles Maréchal
Commission SAT



Yann Paulet
Commission IT



En 2023, le CA était composé exclusivement d'hommes. Or, la représentation des femmes sein des conseils d'administration, comme dans les milieux agricoles est un enjeu fort. Nous espérons bouger nos lignes dans les années à venir et mobiliser des agricultrices, porteuses de projets et bénévoles impliquées dans les CIVAM bretons ! **Tu es concernée et intéressée : nous contacter !**

Les rendez-vous des membres

Les conseils d'administration (CA) en 2023

Le CA s'est réuni à six reprises dans le courant de l'année 2023, sur les dates suivantes : le 17 janvier, le 16 mars, le 16 mai, le 20 juillet, le 20 septembre, et le 18 décembre, essentiellement sur les fermes des administrateurs, afin de mieux connaître leur lieu de vie et de travail, nourrir la convivialité et se déplacer sur le territoire breton.

Les bureaux – entre co-présidents, trésorier et secrétaire

Ces rendez-vous en visio, permettent de traiter les affaires courantes et se sont réunis 5 fois en 2023 les 23 février, 18 avril, 20 juin, 13 septembre et 18 décembre.



L'Assemblée Générale – 4 avril 2023

Tenue à l'Eprouvette, tiers-lieu rural, culturel et social à Saint-André-des-Eaux (22), l'AG a réuni une quarantaine de personnes sur la journée. Après l'AG statutaire, l'après-midi a été consacrée à la thématique suivante « **Agir sur son territoire. Y vivre, y travailler, s'y nourrir** ». Réunissant des acteur·ices du territoire de Dinan Agglomération, nous y avons entendu les récits de l'Eprouvette, de Rémi Goupil - agriculteur installé en collectif - et de Jérôme Le Goff - agriculteur impliqué dans la SCIC ENR Bois & Energie Pays de Rance. Nous y avons discuté les questions suivantes : Qu'est-ce qui a favorisé l'émergence de leur projet sur le territoire ? Quel lien avec les collectivités ? Avec des structures CIVAM locales ? Ce fut une journée très nourrie et marquée par le passage d'Arnaud Lécuyer, Vice-président en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de l'Alimentation à la Région Bretagne, Président de Dinan Agglomération et maire de Saint-Pôtan.

L'Assemblée générale extraordinaire (AGE) – 21 novembre 2023

Le Conseil d'administration a convoqué une AGE le 21 novembre 2023 pour une modification des statuts afin de mettre en conformité la décision du Conseil d'Administration de pouvoir désigner des co-présidents, des co-trésoriers et des co-secrétaires.

Les représentations

Le CESER

La FRCIVAM Bretagne a un poste au CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) en binôme avec IBB (Initiative Bio Bretagne). Ce mandat de 6 ans est réparti par période de 3 ans entre les 2 structures. Pour la période qui s'achève (2021-2023), c'est Gilles Maréchal qui a participé au titre de la FRCIVAM Bretagne. Gilles retient que certaines de ses interventions au CESER ont été reprises et citées par divers groupes politiques lors des sessions du conseil régional. C'est aussi un espace de partage, de diffusion de nos propositions et de création d'alliances (rôle majeur par exemple pour associer les syndicats de salariés à notre soutien aux mesures proposées dans le SDREA que les chambres et la FRSEA voulaient détricoter).

L'équipe des salarié·es



Anne-Cécile Brit - Alice Lesénéchal Lysiane Balanant

Elles ont assuré...

- La coanimation de la commission Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT), dont les travaux collectifs réalisés avec les CIVAM bretons sur les systèmes de vente directe, l'accessibilité...
- L'animation du projet de recherche action ATLASS 2.
- L'animation et le portage du Réseau Mixte technologique (RMT) « Alimentation Locale » à l'échelle nationale.
- Comme leurs collègues, elles ont assuré la coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Anne-Cécile Brit a été à la FRCIVAM Bretagne jusqu'en mars 2023, puis Alice Lesénéchal entre mars et septembre 2023. Lysiane Balanant, sur l'organisation et la tenue de l'événement de clôture d'ATLASS 2, entre octobre et décembre 2023. Fin 2023, le poste est vacant



Dominique Macé

Il assure...

- Le suivi de la gestion administrative et financière.
- L'animation du programme régional agriculture durable pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne.
- Le pilotage du projet énergie avec les CIVAM bretons.
- L'animation des CIVAM impliqués dans l'agriculture de groupe, sur les projets Ecophyto 2 – groupes 30 000, GIEE, AEP.
- Le suivi de la PAC et en particulier des mesures agro-environnementales (MAEC).
- Comme ses collègues, il assure aussi la coordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Il est en CDI, à temps plein, dans les locaux d'INPACT 35 à Cesson-Sévigné



Manon Lemeux Anne-Gaëlle Scatton

Elle a assuré, elle assure...

- L'animation et la coordination des actions menées par la commission Installation Transmission (IT).
- L'animation de structures de paniers en ligne au sein de la commission des Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT). (Manon)
- Comme leurs collègues, elles ont assuré la co-ordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.
- La communication, à partir de septembre 2023

Manon Lemeux a été salariée à la FRCIVAM jusqu'en juin 2023.

Anne-Gaëlle Scatton est arrivée en juin 2023 à temps plein, en CDI, dans les locaux d'INPACT 35 à Cesson-Sévigné



Laurence Gravel

Elle assure...

- La formation des animateur·ices du réseau des CIVAM bretons et plus globalement, de leur montée en compétences.
- Le travail de suivi de la réforme de la formation professionnelle et de la certification Qualiopi pour les CIVAM bretons et l'animation de la Commission Formation.
- Le dossier « d'Animation Territoriale » et l'animation de la commission du même nom.
- Comme ses collègues, elle assure aussi la co-ordination de la FRCIVAM et des relations institutionnelles.

Elle est en CDI, à temps plein, dans les locaux d'INPACT 35 à Cesson-Sévigné

LES ACTIONS

Energie, changement climatique et résilience des territoires



En 2023, la FRCIVAM Bretagne a essayé de contribuer à fédérer et valoriser les travaux des divers CIVAM de Bretagne, mais aussi au-delà. Notamment, elle s'est associée à plusieurs associations pour alerter le Conseil régional sur l'importance d'engager efficacement l'agriculture vers la neutralité carbone, dans le cadre d'un travail sur des scénarios prospectifs, en juillet 2023. La FRCIVAM Bretagne participe également ponctuellement à des événements institutionnels, dont *Vers le zéro pesticide : une ambition pour l'eau en Bretagne*, le 12/01/2023 par le Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau en Bretagne (CRESEB) et *Quelle adaptation aux risques climatiques en Bretagne*, le 2/06/2023 par le Haut Conseil breton pour le Climat (HCBC).

Plan efficacité énergétique et changement climatique

Le programme pluriannuel s'appelle « Changement climatique : accompagner les systèmes agricoles et alimentaires vers la transition agroécologique ». Il est financé par l'ADEME et le Conseil régional et coordonné par la FRCIVAM Bretagne. Les membres concernés sont l'ADAGE 35 | Accueil Paysans 35 | CIVAM 35 IT | CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | CEDAPA | La Marmite | Terre de Liens | Réseau CIVAM.

Le programme pluriannuel de 2021-2023 repose sur les objectifs suivants :

1. **Anticiper** les impacts du changement climatique, **favoriser les économies d'énergie** et adapter les systèmes agricoles et alimentaires pour les fermes.
2. **S'adapter** aux enjeux du changement climatique : **construire une stratégie** de déploiement d'actions au service des territoires et de leurs acteurs.

Le rôle de la FRCIVAM Bretagne

En 2022, les CIVAM de Bretagne ont choisi de mener une action phare de communication en direction des collectivités locales, élu.es et technicien·nes, prévue pour 2023. Animés par la FRCIVAM Bretagne, six comités de pilotage ont contribué à l'organisation de quatre événements de promotion des actions des CIVAM de Bretagne, en faveur de la réduction des consommations d'énergie et de la production d'énergie à la ferme, et pour l'atténuation et l'adaptation des fermes au changement climatique.

A cette occasion, la FRCIVAM Bretagne a accueilli Sarah Helle en stage de trois mois sur l'appui à l'organisation et la communication de ces événements. Une publication a été réalisé comportant 5 fiches thématiques à destination des élu.es et technicien·nes de collectivités, pour rendre visible les actions des CIVAM en faveur de l'agriculture durable, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience des territoires. Les fiches sont disponibles [sur ce lien web](#) de la FRCIVAM Bretagne.



LES CIVAM DE BRETAGNE :
DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE
AUX ENJEUX DE L'ÉNERGIE
ET DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
SUR NOS TERRITOIRES

Des paysan·ne·s expérimentent et démontrent depuis longtemps la pertinence des pratiques agricoles autonomes, économes, productives d'aliments de bonne qualité. Ces approches en faveur d'une agriculture plus durable sont porteuses de solutions de protection de l'eau tant en qualité qu'en quantité. Elles contribuent à la préservation du bocage qui limite le réchauffement climatique et produit du bois énergie. Elles sont le lieu d'expérimentations de pratiques

Les quatre événements sont les suivants :

- 4 avril 2023 à St André des Eaux (22) : AG de la FRCIVAM Bretagne avec une table ronde et des ateliers « Agir sur son territoire : y vivre, y travailler, s’y nourrir »
- 26 mai 2023 à Martigné-Ferchaud (35) : Porte-ouverte à destination des collectivités « Comment les collectivités territoriales peuvent-elles accompagner la transition écologique et énergétique du monde agricole »
- 1^{er} juin 2023 à Nostang (56) : Porte-ouverte multi-acteurs avec un focus « Comment les collectivités territoriales peuvent-elles accompagner la transition écologique et énergétique du monde agricole »
- 13 décembre 2023 à Mahalon (29) : Rencontres paysannes avec porte-ouverte et conférence sur « Les réalités du changement climatique en agriculture durable »

Contribution à l’Observatoire technico-économique de Réseau CIVAM

La FRCIVAM Bretagne s’implique dans l’Observatoire technico-économique et environnemental, piloté par Réseau CIVAM, qui permet de produire des références sur les performances des fermes herbagères économes et autonomes. En 2023, une ouverture a été réalisée sur les consommations d’eau par les fermes selon l’alimentation des bovins, mais cela reste à creuser. Pour 2024, le collectif aimerait proposer une action transversale de formation à destination des adhérent.es et des animateur-ices des CIVAM de Bretagne, pour alimenter la connaissance des différentes problématiques sur cette question et réfléchir de façon transversale aux pistes de solutions à engager.

FERMADAPT

La FRCIVAM Bretagne est engagée dans un projet régional multi-acteurs sur l’adaptation au changement climatique. Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, l’Adage 35 et le CEDAPA. Le rôle de la FRCIVAM Bretagne est de contribuer aux travaux et accompagner les deux CIVAM bretons impliqués.

La FRCIVAM Bretagne contribue également à la réalisation d’un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique pour les fermes bretonnes (ClimAléas-Test et ClimAléas-Diag Bovins). Le projet implique dix associations bretonnes dont deux CIVAM - le CEDAPA et l’Adage 35 – dont le but est d’identifier les savoir-faire paysans et expérimenter de nouvelles pratiques en faveur d’une adaptation aux changements climatiques. Il est à noter qu’une démarche similaire existe également dans les Pays de Loire, avec le projet CLIMAVEGT.

Dossier Bocage et biodiversité

Initié en 2022, ce groupe a pour objectif de fédérer les actions des CIVAM bretons et d’alimenter les réflexions à l’échelon régional afin de favoriser la représentation institutionnelle sur le bocage et la biodiversité. Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, ADAGE 35, Accueil Paysans 35, CIVAM 29, CIVAM AD 56, CEDAPA, Terre de Liens, Cohérence. En 2023, deux comités de pilotage se sont réunis pour poursuivre les échanges autour des projets respectifs des CIVAM bretons sur les thèmes du bocage et de la biodiversité. Un travail de veille institutionnelle (sur les démarches de Breizh Bocage, du Label Haie, du Plan Arbre, du Plan Haies) et de veille financière a également été réalisé en collectif.

Dans le cadre de ce collectif, le rôle de la FRCIVAM Bretagne est de faciliter l’interconnaissance des projets entre les membres des CIVAM bretons et d’accompagner la montée en puissance de ces thématiques dans les CIVAM en général, notamment sur la recherche financière. L’un des temps forts de l’année à ce titre a été la rencontre entre le conseil d’administration de la FRCIVAM Bretagne et celui de l’association Terres et bocage le 20 juillet à Kergrist chez Samuel Servel, pour envisager un rapprochement entre les deux structures. Pour 2024, la FRCIVAM Bretagne souhaite initier une recherche de financement sur un projet régional fédérateur en lien avec les CIVAM en Bretagne.

Agriculture Durable



La réflexion sur l'agriculture durable porte principalement sur la promotion des systèmes d'élevage herbagers autonomes et économes en intrant, majoritairement bovins, mais aussi de petits ruminants. Le réseau CIVAM breton continue de s'appuyer sur le pôle de compétences technico-économique de Réseau CIVAM – appelé pôle SPEA. L'année 2023 est marquée par la mise en place de la 1ère année de programmation PAC 2023 – 2027 et notamment une nouvelle campagne pour les mesures agro-environnementales (MAEC). L'intensité de la mobilisation paysanne au sein du Collectif régional MAEC a été sans précédent.

Commission Agriculture Durable

La Commission Agriculture Durable (AD) s'est réunie le 4 mai au Haut-Corlay et les 2/02 et 7/12 en visio. Des rendez-vous techniques entre animateur·ices ont eu lieu les 13/01 et 10/10.

En raison de l'actualité chargée sur les dossiers MAEC, des efforts ont été réalisés pour laisser du temps de partage entre les CIVAM sur les projets. Cela a permis de rendre visible la diversité des thématiques travaillées et de partager les productions des CIVAM bretons en matière d'agriculture durable, d'adaptation au changement climatique, d'eau, de biodiversité, et sur la thématique du travail. L'objectif de la commission AD permet d'identifier les enjeux autour :

- du maintien des dynamiques de groupes (essoufflement versus nouveaux enjeux ou nouvelles thématiques) pour accompagner les fermes. Ce point est très lié au modèle économique des CIVAM bretons et à la capacité à dégager des financements pour faire ce travail d'accompagnement ;
- de la place de la polyculture élevage dans la transition agroécologique et en particulier dans le contexte breton d'agrandissement des fermes et de « cerialisation » ;
- du travail prioritaire sur l'installation et la transmission des fermes dans un contexte de départs en retraite très fort ;
- de la nécessité de travailler avec des partenaires pour relever les défis et peser dans les politiques publiques.

Les futurs dispositifs des aides aux investissements

La commission a suivi les travaux du Conseil régional sur le futur dispositif des aides aux investissements MAEC, en défendant les investissements effectivement mobilisés par les adhérents parmi ceux qui ne génèrent pas de frais de fonctionnement, par exemple les chemins et les boviducs.

Participation au pôle Système de Production Econome et Autonome (SPEA)

Interpellé par Réseau CIVAM national, des référents bretons se sont mobilisés pour participer activement au pôle Système de Production Econome et Autonome (SPEA). Il s'agit de Cyrille Guilloteau et Franck Lebreton. Ce dernier, également impliqué dans le Collectif NOURRIR, il exprime la lourde tâche de pédagogie à réaliser auprès des ONG sur les systèmes de production autonomes et économes.

Des représentations institutionnelles

La Commission Agriculture Durable est représentée sur des réunions et démarches institutionnelles, comme l'Assemblée Bretonne de l'Eau ou la futur Loi d'Orientation Agricole (LOA) mais plus difficilement présente sur d'autres, tel que les réunions *Directive Nitrate*.

Plan d'action Agriculture Durable

Les membres concernés sont la FRCIVAM Bretagne, CEDAPA, CIVAM 29, ADAGE, CIVAM AD 56 et Réseau CIVAM. Le plan d'action agriculture durable repose sur une convention de financement associant le Conseil régional et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB), sur un programme pluriannuel. Il vise à promouvoir les systèmes économes en intrants et à renforcer les liens avec les bassins versants.

En 2023, les actions mises en place se distinguent en trois axes :

1. Actualisation des références sur les systèmes herbagers économes en intrants, notamment dans le cadre de l'Observatoire technico-économique et environnemental des fermes en bovins lait ;
2. Diffusion des références sur les systèmes herbagers économes en intrants ;
3. Mise en place de partenariats Bassins versants et Association des techniciens de bassins versants (ATBVB).

Le rôle de la FRCIVAM Bretagne

La FRCIVAM Bretagne a assuré un rôle de coordination technique des actions prévues en lien avec les CIVAM bretons et de coordination administrative et financière. Sur le plan opérationnel, la FRCIVAM a organisé les temps de travail suivants :

- Trois réunions de coordination entre la FRCIVAM Bretagne et les structures impliquées sur la commission agriculture durable. Ces réunions permettent de mutualiser les projets des CIVAM bretons et les possibilités de financement, de travailler l'accompagnement à la contractualisation des MAEC SPE et d'organiser les liens avec l'Association des Techniciens de Bassins Versants (ATBVB).
- Un travail de partenariat avec ATBVB, via les animateur·ices de bassins versants, par la diffusion d'actions de formations et de ressources.

Collectif breton de soutien aux MAEC

La nouvelle programmation PAC qui démarre en 2023 a nécessité des discussions sur les mesures environnementales à ouvrir sur le territoire : quelles mesures ? Sur quels territoires ? Quelles exigences environnementales et quels plafonnements financiers des aides ? Historiquement engagé dans la proposition des cahiers des charges des mesures herbagères et dans la promotion des MAEC, les CIVAM bretons ont dès le début contesté le zonage, qui s'avérait non accessible à une partie du territoire dès le niveau 1 (niveau le moins exigeant engageant qui consiste à la première marche en termes de transition agroécologique). Par ailleurs, les CIVAM bretons ont contesté le manque de moyens financiers pour renforcer la dynamique de contractualisation des précédentes années pour les MAEC en Bretagne. D'ailleurs, pour mieux défendre les MAEC d'approche globale (Systèmes) et suite à de nombreuses difficultés sur les financements dans les précédentes programmations, un collectif de structures agricoles et environnementales est né, auquel les CIVAM bretons et la FRCIVAM Bretagne appartiennent, le Collectif MAEC breton.

Ce Collectif MAEC breton a vécu une mobilisation historique en 2023 pour défendre l'éligibilité et le financement des mesures agro-environnementales au plus grand nombre. Le collectif est animé par la Confédération Paysanne Bretagne, la FRCIVAM Bretagne et Eau et rivières de Bretagne. La FRAB y participe de manière variable. La Fédération des Races Locales a apporté un soutien continu. D'autres partenaires ont été sollicités à différents moments : Bretagne Vivante, Cohérence, le syndicat des Apiculteurs Professionnels de Bretagne (SAPB).

Les enjeux défendus par le collectif MAEC breton

Les mesures agroenvironnementales sont des contrats de 5 ans qui subventionnent le respect de cahiers des charges en faveur de la prairie, de la réduction des phytosanitaires et de la fertilisation chimique, en faveur de la biodiversité animale et végétale, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

Dans la pratique, l'essentiel de ces contrats démarrent en début de programmation PAC ce qui constitue des engagements financiers très importants pour les agriculteur·ices la première année et un peu moins les suivantes. Pour information, un contrat signé est systématiquement financé pour la totalité des cinq ans.

Pour cette programmation, l'État a sous-évalué le besoin en financement des MAEC, au profit d'autres dispositifs comme l'assurance récolte par exemple. Cette difficulté a conduit à un manque important de budget pour les MAEC, en Bretagne mais aussi dans les autres régions. Or, la particularité bretonne est d'avoir développé des MAEC « herbagères », accessibles sur l'ensemble du territoire, ce qui a alimenté une dynamique très vertueuse à l'échelle de la Bretagne. Au 15 mai 2023, c'est près de 3 000 fermes qui ont fait une demande de MAEC en Bretagne, sur les 26 000 fermes éligibles.



Contrairement à la Bretagne où tous les agriculteur·ices sont éligibles, d'autres régions avaient fait le choix de restreindre la plupart des MAEC à des micro-territoires (des sous bassins-versants par exemple). Ainsi, dans ces régions, les agriculteur·ices ont pu se sentir moins concerné·es par les MAEC, et ont été moins proactif·ves qu'en Bretagne.

Dans le cadre de cette mobilisation, la FRCIVAM Bretagne s'est très largement impliquée, tant en temps bénévoles qu'en tant salariés.

Des mobilisations sans précédents !

👉 **Le 10 mars 2023**, le *Collectif MAEC breton* a réuni 80 personnes, vaches et moutons devant la préfecture de région avec le slogan « Pour un accès à toutes et tous aux mesures agro-environnementales en Bretagne ».

👉 **Le 16 mars**, les représentants des CIVAM, de la Confédération paysanne et d'Eau et rivières de Bretagne ont quitté la séance de la Commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) en protestation au recul de l'État sur le déploiement des MAEC en Bretagne par rapport à la précédente programmation.

👉 **Le 4 octobre**, la DRAAF Bretagne annonce une bonne nouvelle : le nombre de demandes de MAEC est plus important que prévu. Dans la foulée, le Collectif MAEC breton a manifesté avec force et tracteurs devant les quatre préfectures départementales, pour demander à l'État de mettre des moyens financiers supplémentaires pour financer tous les dossiers. Il manque alors environs 50 à 60 millions € par rapport aux 80 de prévus.

👉 **Le 5 octobre**, en réunion de la CRAEC, l'administration fait le constat de l'impasse budgétaire et s'en remet au Ministre de l'agriculture pour apporter de nouveaux éléments. Le lendemain, un **communiqué de presse historique et trans-partisan** était signé par la FRCIVAM Bretagne, les CIVAM bretons, la Confédération paysanne, Eau et Rivière et la FRAB, rejoint par la Chambre d'agriculture de Bretagne, le syndicat des Jeunes Agriculteurs et la Coordination Rurale avec pour titre « **Unanimité des organisations agricoles en Bretagne : L'État doit honorer ses engagements et financer la transition agro-écologique !** ».

👉 **Le 18 octobre**, s'élance un nouveau convoi de tracteurs vers St Brieuc et Vannes pour alerter les agriculteurs-ices et les citoyen·nes de l'impasse financière des fermes engagées dans la transition agroécologique et climatique.

👉 **Le 25 octobre**, ce sont les élu.es de Bretagne, député.es et sénateur-ices qui écrivent, quasi à l'unanimité, au Ministre de l'économie et au Ministre de l'agriculture pour demander instamment des moyens financiers supplémentaires pour le financement des MAEC demandés au 15 mai 2023.

👉 **Le 14 novembre**, le Collectif MAEC de Bretagne a mobilisé les réseaux nationaux pour aller manifester à Paris à proximité de l'assemblée nationale et du ministère de l'agriculture. Les élu.es (député.es et sénateur-ices) viennent en très grand nombre à la rencontre de la centaine de manifestants. De son côté, le directeur de cabinet du Ministre de l'agriculture reste très fermé.

👉 **Les 12 et 13 décembre**, le Collectif MAEC de Bretagne décide « d'occuper » la DRAAF. Alors que le rassemblement était pacifique, respectueux des personnes et du matériel, le délogement brutal par les forces de l'ordre laisse un goût amer. Le 13 décembre, les élus régionaux et locaux sont à nouveau venus apporter leur soutien aux manifestant.es et redire la responsabilité de l'État d'accompagner la transition agroécologique et de financer les MAEC. Le titre du **communiqué de presse** était alors « **MAEC 2023 – occupation de la DRAAF Bretagne : Les paysannes et les paysans délogés, mais encore plus déterminé face au mépris de l'État !** ».

👉 **Le 19 décembre**, c'est un revirement de situation avec l'annonce du Ministre de l'agriculture d'une rallonge nationale de 150 millions d'€ pour les MAEC, c'est une **Victoire à l'arraché !**

👉 **Le 25 janvier 2024**, la DRAAF de Bretagne a confirmé l'engagement de l'État de financer tous les dossiers déposés au 15 mai 2023 et éligibles. Les détails du financement ne sont pas encore connus mais le Collectif MAEC de Bretagne a pu savourer une victoire paysanne et environnementale en faveur d'une trajectoire agroécologique et bio !

Le feuilleton n'est pas terminé, puisque les retards dans l'instruction des dossiers auront de lourdes conséquences pour les trésoreries des fermes qui percevront la subvention avec des mois de retard. L'énergie engagée ces 12 derniers mois a nourri un travail de pédagogie auprès de très nombreux acteurs agricoles, environnementaux, institutionnels, politiques et médias. C'est un travail que l'on doit entretenir, notamment au regard de la qualité du fonctionnement du Collectif MAEC de Bretagne qui aura permis de tenir dans la durée. Finalement, le Collectif MAEC a exprimé l'envie de capitaliser ces 12 derniers mois de luttes acharnées à partir de nombreux supports disponibles (courriers, communiqués, photos, vidéos) pour transmettre cette page d'histoire. Il a été évoqué aussi la possibilité de célébrer cet aboutissement autour d'un repas festif. A suivre...



LES MANIF MAEC EN IMAGE



La FRCIVAM Bretagne, relais auprès du Ministère de l'agriculture

Notre association alimente aussi la structure nationale Réseau CIVAM pour des demandes de relais au Ministère de l'agriculture et pour mutualiser les réflexions politiques avec les autres régions sur les MAEC bien-sûr mais aussi sur les règles de la PAC, sur les prairies permanentes, sur les aides exceptionnelles à l'agriculture, sur les politiques publiques comme Ecophyto.

Plan Ecophyto

Via le projet CATAE

Seule la FRCIVAM Bretagne est impliquée sur ce projet. En 2023, la FRCIVAM Bretagne a participé à la **Cellule de capitalisation de l'agriculture de groupe engagé dans la transition agroécologique (CATAE)**. Cette instance régionale technique vise à capitaliser les savoir-faire dans l'accompagnement au changement, à proposer des formations et des ressources aux animateur·ices.

En 2023, le collectif CATAE a initié le projet Inspir'actions permettant à la FRCIVAM Bretagne de travailler sur l'approche du métier avec les animateur·ices et sur une expérimentation de travail des groupes d'agriculteur·ices avec l'enseignement agricole. L'Adage, le CEDAPA et le CIVAM AD 56 sont directement impliqués sur cette dernière action. Dans cette perspective, la FRCIVAM Bretagne joue un rôle de représentation institutionnelle auprès des acteurs impliqués et valorise les outils et méthodes d'accompagnement à la transition agroécologique des CIVAM. Finalement, elle appuie les CIVAM bretons impliqués dans le projet Inspir'actions.

Via le projet « ACction ».

Seule la FRCIVAM Bretagne est impliquée sur ce projet. Sur l'accompagnement des CIVAM bretons impliqués au dépôt de projet collectif, la FRCIVAM Bretagne bénéficie du soutien de Réseau CIVAM dans le cadre du projet « ACction 30 000 ». Ce projet a vocation à accompagner la démultiplication des méthodologies d'accompagnement au changement et des projets portés par l'agriculture de groupe (GIEE, groupe 30 000, AEP, démarche de filière...). Cela permet aussi à la FRCIVAM Bretagne en 2023 de proposer des temps de « débrief de situation » pour les animateur·ices du réseau.

Le rôle de la FRCIVAM Bretagne sur ce projet est de réaliser la promotion des outils et méthodes d'accompagnement à la transition agroécologique auprès des institutions partenaires. Par ailleurs, elle appuie les CIVAM bretons pour monter les dossiers de financements en faveur de l'agriculture de groupes.

Systèmes Alimentaires Territorialisés et circuits courts de proximités

RMT Alimentation locale



Quelques rappels sur le projet



Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale est un réseau national piloté par la FRCIVAM Bretagne pour cette deuxième édition qui devait s'étendre de 2020 à 2024 et qui a obtenu un prolongement jusqu'en 2025. Il est coanimé avec l'INRAE représenté par Yuna Chiffolleau, directrice de recherche à l'UMR Innovation.

Les quatre objectifs principaux du RMT Alimentation Locale sont :

- **Produire de l'expertise collective**, des outils et des contenus de formation. Les trois publics privilégiés sont les agriculteur·ices, les accompagnateur·ices et les collectivités territoriales.
- **Former les acteur·ices, transférer les connaissances et les outils, diffuser les résultats** pour une insertion réussie dans les circuits alimentaires courts de proximité.
- **Identifier de nouvelles questions de recherche** et développement et **incuber des projets**.
- **Appuyer l'action** publique, privée et citoyenne.

Le travail du réseau s'organise autour de 2 axes et 4 groupes transversaux :

→ **Axe 1** : Les stratégies entrepreneuriales dans la durabilité : transition agroécologique, transformation à petite échelle et chaîne de valeur

→ **Axe 2** : La relocalisation de l'alimentation dans la résilience des territoires : approvisionnement local, systèmes alimentaires territorialisés et transition alimentaire

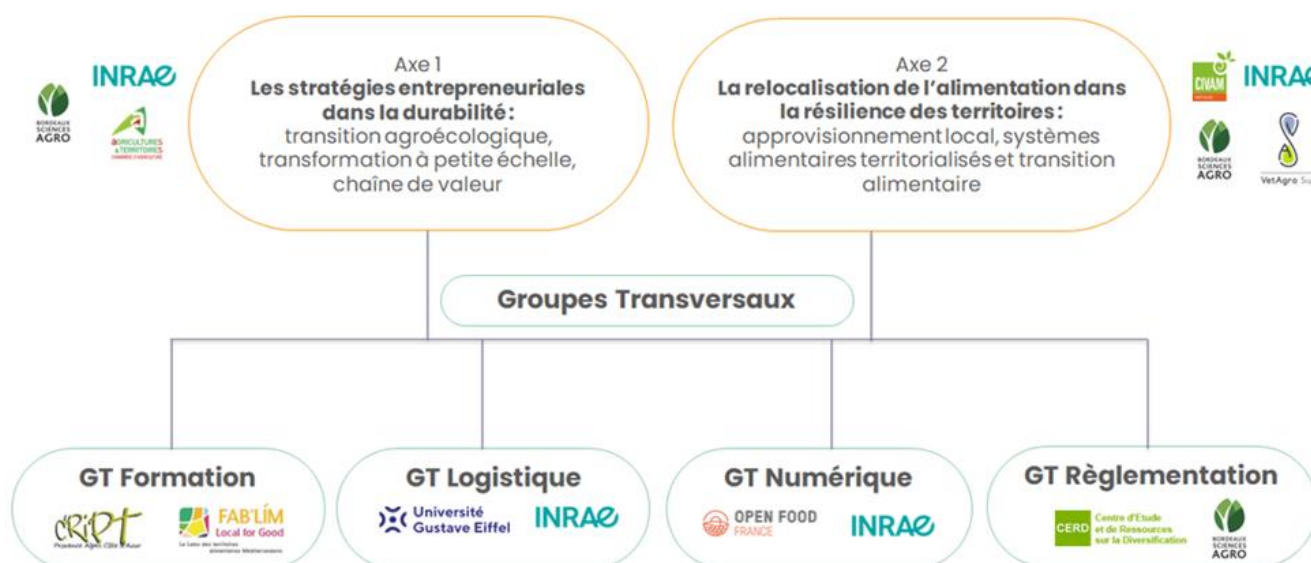
→ **Groupe Formation**

→ **Groupe Logistique**

→ **Groupe Numérique**

→ **Groupe Règlementation**

Le travail du réseau est diffusé via un site web qui se constitue comme espace-ressource pour toute la communauté d'acteur·ices impliqué.es et intéressé.es : www.rmt-alimentation-locale.org



Les temps forts de l'année

Le grand rendez-vous du comité de pilotage (COFIL), rassemblant 48 partenaires du RMT !

Le comité de pilotage du RMT Alimentation Locale, qui s'est tenu le 12 juillet 2023 à la Maison du Zéro Déchet, a permis de réunir 48 personnes impliquées dans le RMT représentant 30 structures différentes. Cette journée, riche en échanges, a permis de poursuivre l'interconnaissance et l'intégration de nouveaux contributeurs au RMT, faire le point sur les actions en cours et projeter l'avenir concrètement au sein d'ateliers.

Un bilan de mi-parcours encensé et une prolongation jusqu'en 2025

Le dépôt de bilan de mi-parcours est un exercice obligatoire, pour rendre compte de l'état d'avancement des travaux réalisés par le réseau et discuter des perspectives. **Le 10 novembre 2023**, Yuna Chiffolleau et Anne-Cécile Brit (INRAE), ainsi que Jean-Sébastien Piel et Laurence Gravel (FRCIVAM Bretagne) ont présenté le RMT Alimentation Locale face à un jury composé de membres du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de l'Inrae, d'Agrocampus Ouest et de la Chambre d'Agriculture France (APCA). La qualité du projet et des échanges a été relevé par le jury, permettant non seulement la poursuite des travaux en bonne et due forme, mais également une **prolongation de la démarche jusqu'en fin 2025** (plutôt que fin 2024 comme prévu initialement).

Focus sur quelques publications de l'année

Sur l'année 2023, les axes et groupes de travail ont avancé en lien avec leurs feuilles de routes respectives. Différents travaux ont permis d'aboutir à des publications ou des webinaires, nous pouvons notamment mettre en avant ici :

→ **Axe 1** : Webinaire « [Le rôle des collectivités dans le développement des filières alimentaires territorialisées](#) » diffusé le 20 octobre 2023 et disponible en replay sur la chaîne You Tube du RMT CACP.

→ **Groupe Formation** : Webinaire intitulé « [Certification professionnelle des formations dans les CACP : quels enjeux ? Quel intérêt ? Quelles limites ?](#) » avec Open Food France, CAFOC, Savoir-Faire & Découverte - Groupe SOS, ADEAR PACA. Disponible en replay sur la chaîne You Tube du RMT CACP.

→ **Groupe Numérique** : Webinaire « [Un langage numérique commun pour les circuits courts](#) », diffusé le 8 juin 2023 et disponible en replay sur la chaîne You Tube du RMT CACP.

→ **Groupe Règlementation** : Publication de l'article « [Mutualisation du transport entre acteurs des circuits courts : aspects réglementaires et mise en œuvre](#) ». Septembre 2023. Disponible en ligne.

RMT
Alimentation Locale

Atlas 2 | “Action Territoriale pour l’Alimentation Solidaire et Soutenable”



Acteurs impliqués et rôle de la FRCIVAM Bretagne

La FRCIVAM Bretagne a co-piloté ce projet, en collaboration avec le cabinet d’étude coopératif Terralim.

Du côté des partenaires, on retrouve des acteurs de la recherche : UP SHT Agrocampus Ouest, UMR Innovation INRAE, UMR Droit et Changement Social CNRS).

Du côté des territoires, six partenaires territoriaux ruraux ont également contribué activement au projet : Dinan Agglomération, Communauté de communes Val d’Ile Aubigné, PNR du Morbihan et PNR du Perche, les communes de Bréhat et de Belle-Ile-en-Mer).

Mais qu’est-ce qu’ATLASS 2 ?

ATLASS 2 entend proposer des méthodes et des outils pour penser et organiser la résilience alimentaire des territoires face aux crises et menaces. Plus précisément, les partenaires du projet ont pour objectif d’aider les territoires à se préparer aux crises à venir, susceptibles de conduire à des ruptures alimentaires, en construisant une adaptation collective. Le projet de 3 ans prend fin au 31/12/2023. Voici un aperçu de ses travaux :



Le Volet 1 a pour objectif de décrire les trajectoires alimentaires des territoires impliqués dans le projet et de dresser un bilan de la crise du Covid-19 au sein de ces territoires. La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur des vulnérabilités des systèmes alimentaires des territoires, et parfois des pistes de solutions pour les dépasser. Nous montrons que les territoires ruraux ont intérêt, en lien avec leurs spécificités, à se préparer à des phénomènes de rupture alimentaire et à mettre en place les conditions pour une meilleure résilience face à d’autres types de crises.

Le Volet 2, finalisé en 2023, traite de la prospective et de la préparation face aux crises à venir, à travers l’organisation d’ateliers « stress-test » dans les territoires. Le jeu sérieux développé apparaît ainsi comme un outil pertinent pour permettre de mieux anticiper et gérer des situations de crise impactant l’approvisionnement alimentaire à l’échelle d’un territoire. Une réflexion sur sa diffusion à plus large échelle est en cours.

Le Volet 3 a pour objectif d’identifier les leviers juridiques et d’action publique pouvant renforcer la résilience alimentaire des territoires. Le travail d’analyse a ainsi mené à l’élaboration d’une proposition de loi.

Une clôture en décembre 2023 et des livrables d'une grande richesse

Le projet de recherche-action ATLASS 2 a ainsi permis de dégager des enseignements articulant des préconisations concrètes, l'élaboration d'outils de sensibilisation et l'amélioration de la connaissance, avec une forte implication de territoires ruraux. Une interface entre le monde alimentaire et le monde de la gestion du risque a été construite de manière originale. Il existe peu de dynamiques de ce type en France, ce qui en fait un espace singulier d'expertise collective sur la mobilisation de connaissance sur la résilience alimentaire et leur traduction concrète. Des approches originales comme la sensibilisation de la population ont été élaborées. De nombreux livrables, d'une diversité de format, ont été produits. Pour en savoir plus et avoir accès aux productions : www.projet-atlass.org

Finalement, le projet ATLASS 2 s'est conclu le 5 décembre 2023 à Dinan, par un événement de clôture rassemblant environ 150 participant·es venant principalement de l'Ouest mais aussi de toute la France.

EVENEMENT FINAL
5 DÉC. 2023 – DINAN (22)

ATLASS II
ACTION TERRITORIALE POUR L'ALIMENTATION SOLIDAIRE ET SOUTENABLE

Une journée pour penser et organiser
la **RÉSILIENCE ALIMENTAIRE**
des territoires ruraux

1 - DÉCRYPTER - Trajectoires alimentaires et bilan de la crise Covid-19
2 - ANTICIPER - Etude prospective de ruptures alimentaires
3 - OUTILLER - Préconisations juridiques

TEMOIGNAGES
RUCHE À IDÉES
ATELIERS
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS
REPAS LOCALVORE
ET DEMAIN?

Journée gratuite sur inscription
mardi 5 décembre de 9h à 17h
Salle Robert SCHUMAN
52 rue Louise Weiss à DINAN (22)
Matinée accessible en distanciel (Youtube / LinkedIn)

ATLASS 2
UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION CO PILOTÉ PAR
TERRALIM CIVAM

CONTACT ET INFORMATIONS
projet-atlass.org
alice.lesenechal@civam.org
07.54.39.02.18

LIEN D'INSCRIPTION

PARTENAIRE ET SOUTIEN
DINAN
CIVAM
PRÉFETURE DE BRÉTAGNE
MAYENNE
MAYENNE
MAYENNE
MAYENNE
Cafasso
Dinard & Mieux

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
MAYENNE
MAYENNE
MAYENNE
MAYENNE

ICI C LOCAL sur le Marché des Lices de Rennes

Quelques rappels sur le projet

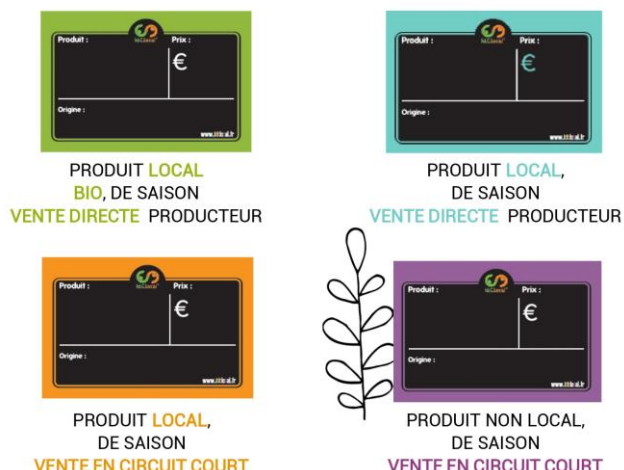
A la jonction des dossiers Systèmes Alimentaires Territorialisés et d'Animation Territoriale, la FRCIVAM Bretagne s'est engagée depuis l'été 2022, en collaboration avec le bureau Terralim, à coordonner et animer l'implantation de la démarche ICI C LOCAL sur le Marché des Lices, pour la Ville de Rennes.

Ici c Local est une démarche, initiée en 2010 par l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et la ville de Grabels (34), qui a pour but de favoriser la **transparence sur l'origine des produits dans les marchés de plein-vent, valoriser les produits locaux, de saison et de circuits courts en s'appuyant sur une dynamique de concertation** entre les exposants, les consommateurs et la collectivité sur laquelle se tient le marché.

L'information quant à l'origine des produits se fait via l'installation de pique-prix de couleur sur les produits des exposant.es, grâce à un code couleur distinguant mettent en valeur la proximité, la durabilité sous divers critères qui sont détaillés et décidés par les personnes concernées - les exposant.es, les consommateur·ices et les volontaires du comité de suivi.



QUATRE COULEURS



2023 : le déploiement sur le Marché des Lices

La démarche du marché des Lices, officiellement lancée en novembre 2022, s'est **déployée en 6 phases** : 1) Informer les exposant.es, les consommateur-ices et les institutions concernées du lancement de la démarche d'ICI.C.LOCAL et recueillir leurs réactions; 2) Mobiliser des personnes pour constituer le comité de suivi du projet, en lien avec la Ville de Rennes ; 3) Organiser le déploiement de la démarche au sein du comité de suivi ; 4) Concevoir les outils nécessaires pour faire connaître la démarche (charte, étiquettes colorées) ; 5) Organiser le lancement de la démarche de façon à la visibiliser ; 6) Retour d'expérience pour pérenniser la démarche.

Le 11 novembre 2023, après six rendez-vous du comité de suivi, la démarche démarrait définitivement, dans une ambiance de fête au marché des Lices.

Ce jour-là, près de 20 exposant.es avaient déjà adhéres à la démarche, pouvant installer des piques-prix colorés, pour distinguer l'origine de leurs produits, selon le code couleur validé par le comité de suivi local. [Un article de Ouest France](#) retrace la démarche le jour du lancement, ainsi qu'un article sur le média de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole « [Le local s'étiquette au marché des Lices.](#) »

Depuis, de nouvelles inscriptions se sont ajoutées et le marché des Lices « prend des couleurs », assurant une meilleure transparence autour de l'origine des produits. Le comité de suivi, constitué d'une dizaine de personnes proactives, poursuit son travail. De leur côté, les exposant.es qui désirent intégrer la démarche et afficher leurs produits des étiquettes colorées, peuvent [s'informer et s'inscrire sur le site web de la Ville de Rennes.](#)



La FRCIVAM Bretagne, en posture de coordination, d'animation et d'accompagnement

Au sein de la démarche, la FRCIVAM Bretagne et Terralim avaient pour mission : 1) d'accompagner l'équipe de la Ville de Rennes en charge du Plan Alimentaire Durable (PAD) à s'approprier la démarche, la mettre en œuvre et s'autonomiser dans sa pérennisation ; 2) d'organiser la mobilisation et d'animer les réunions du comité de suivi jusqu'au lancement de la marque ; 3) de coordonner la démarche, tant sur la gouvernance du comité de suivi, que sur le déploiement de la marque ICI.C.LOCAL ; 4) d'organiser l'événement de lancement avec les équipes techniques de la Ville de Rennes.

En 2024, il restera un bilan et des perspectives à dresser avec le comité de suivi qui continue à s'activer auprès des consommateur-ices, des exposant.es et des institutions intéressées par le projet.

Animation de la commission Systèmes Alimentaires Territorialisés



Changements d'interlocutrices SAT à la FRCIVAM Bretagne

La commission SAT est un collectif qui travaille avec les Civam bretons dont l'objet est la commercialisation de produits en circuit court (vente directe ou avec un intermédiaire) et issue de l'agriculture paysanne. En 2023, en faisaient partie les magasins Brin d'Herbe, Voisins de Paniers, le Clic des Champs, Clic ta Berouette, le Civam du Finistère, Panier des Prés et Terroirs 44.

L'année 2023 a été marquée par de nombreux mouvements au sein de la FRCIVAM Bretagne, précisément sur la thématique des Systèmes Alimentaires Territorialisés : sont parties successivement Anne-Cécile Brit (à l'INRAE désormais), puis Manon Lemeux, remplacées sur une période de 6 mois sur les SAT par Alice Lesénéchal, laissant le poste vacant sur la fin de la période 2023 et le début 2024. Par conséquent, l'énergie investie pour accompagner le collectif impliqué sur les SAT en a été impacté.

Pour autant, le collectif s'est réuni à trois reprises au cours de l'année, en janvier, en mai, ainsi qu'en juin, où les membres ont pu partager leurs actualités, échanger sur la poursuite d'une campagne de communication collective sous l'intitulé « Mangez paysan » et organiser une formation pour améliorer leurs outils de communication respective. Intitulée « Mieux communiquer sur le net », elle s'est tenue le 21 mars 2023 en présence de huit participant.es.

Une conférence de presse pour rappeler l'importance des circuits courts

Le 8 février 2023, à l'initiative de la Confédération Paysanne 35, une conférence de presse est organisée au Magasin Brin d'Herbe de Chantepie. Sont rassemblés la Confédération Paysanne, Panier des prés, Brin d'Herbe, le Goût d'ici, l'AMAP Armorique, Agrobio 35 et la FRCIVAM Bretagne, représentée par Anne-Cécile Brit.

Devant les journalistes de **Ouest France**, de la **RCF**, du **Télégramme** et du **Paysan Breton**, nos structures ont exprimé leurs **préoccupations quant à l'état des circuits courts** en Bretagne et en France, transmettant des éléments d'enquêtes (notamment celle menée par le RMT Alimentation Locale) et des pistes de solutions envisagées pour que les démarches de circuits courts puissent continuer à exister. Notre requête s'adressait notamment aux collectivités territoriales, avec une demande de soutien renforcé de leur part, avec une attention quant à la juste répartition des aides financières, équivalente aux autres filières agricoles, afin de faire face aux aléas climatiques.



Deux articles retracent la conférence de presse, celui du Ouest France, intitulé « [On répond aux enjeux du climat et du bien manger](#) » : l'appel des paysans bio face à la crise » et celui du Paysan Breton, intitulé « [Les paysans bio et locaux alertent les consommateurs](#) ».

Jocelyne Hany, Sébastien Vetil, Jérôme Thomas, Patrick Anne, Bénédicte Clermont et Anne-Cécile Brit, dans le magasin de producteurs Brin d'herbe, à Chantepie. | Crédit Ouest-France.

Installation Transmission



En 2023 la thématique installation transmission a été marquée par un changement de salariée portant ce dossier. De janvier à juillet 2023 c'est Manon Lemeux qui a assuré ces missions, puis à partir de juin 2023, Anne-Gaëlle Scatton a pris la relève.

Les représentations

La FRCIVAM Bretagne siège au Comité Régional Installation-Transmission (CRIT) et au Comité Régional du Développement et de la Formation (COREDEF).

Le CRIT

Le Comité Régional Installation-Transmission (CRIT) est l'organe régional de concertation, de consultation des professionnel·les et des organismes agricoles sur la politique de l'installation et de la transmission en agriculture. Il est co-piloté par l'Etat et la Région. En 2023, un pré-CRIT, instance de préparation technique a eu lieu le 6 juin et le CRIT le 20 décembre. Manon et Anne-Gaëlle ont assisté au pré-CRIT du 6 juin et Olivier et Anne-Gaëlle ont assisté au CRIT du 20 décembre 2023.

Le COREDEF

La gouvernance du Programme Régional de Développement Agricole (PRDA) breton est assurée par l'instance Régionale du COREDEF (Comité Régional du Développement et de la Formation), présidée par la Chambre Régionale d'Agriculture et co-animée par les services de la DRAAF Bretagne. Les membres du COREDEF sont des élu.es représentant les acteurs du développement et de la formation agricole. Il se réunit deux fois par an, pour valider les orientations du programme, échanger et prioriser. Samuel Dugas, Manon et Anne-Gaëlle se sont rendu au COREDEF du 8 juin 2023 et Anne-Gaëlle s'est rendu au COREDEF du 14 novembre 2023.

Lors du COREDEF de juin 2023, la FRCIVAM Bretagne a pu y présenter le travail de synthèse réalisé autour du stage de Maxime Barjou sur les haies fruitières proposant 3 scénarios d'intégration de la haie fruitière sur les fermes :

- Activité complémentaire ferme bovin lait (haies de pruniers, 56)
- Haie publique ferme maraichère bio (56)
- Randonnée cueillette Ferme bovin lait (35).

Au-delà de son intérêt pour la transition agroécologique et la biodiversité, si la haie fruitière n'est pas révolutionnaire sur le plan économique, elle génère cependant de l'envie à l'installation. Le scénario « randonnée-cueillette » est également source de liens sur le territoire.

La révision du SDREA

Comme l'exige la loi française, le schéma directeur régional des exploitations agricoles a été mis en révision à partir de l'automne 2022. La FRCIVAM Bretagne a été conviée à faire partie de ce chantier organisé par la DRAAF Bretagne. **C'est Samuel Serval, administrateur de Terre de Liens qui s'est porté volontaire pour mener le travail de plaidoyer sur le foncier pour la FRCIVAM Bretagne**, Terres de Liens n'étant pas convié autour de la table. Dès le début du chantier, un rapprochement s'est opéré entre les structures de la Confédération Paysanne de Bretagne, la FRAB et la FRCIVAM Bretagne pour faire front commun sur certaines positions, dans un contexte où le débat est difficile.

La FRCIVAM Bretagne a émis un avis favorable à la version adoptée en septembre 2023, satisfaite que les objectifs que s'étaient fixé le SDREA (le renouvellement des générations en agriculture par l'installation de nouveaux actifs et la reconquête de la qualité des eaux au sein d'une stratégie pour faire face au dérèglement climatique) soit inscrits comme priorités de rang 1 et 2 dans le texte. Cependant, la FRCIVAM Bretagne regrette que la conversion à l'agriculture biologique ne soit pas explicitement mise en avant au sein des zones à enjeux dans la priorité numéro 2

axée sur les bassins versants algues vertes et que sur ces mêmes zones, les enjeux liés aux pollutions par les pesticides n'aient pas été pris en considération au même titre que les pollutions azotées. Enfin, le FRCIVAM Bretagne restera vigilante au risque de détournement des règles établies par le texte.

Les actions politiques

Porter nos idées à la Région

En 2022, le collectif InPACT Installation transmission a porté à la Région une demande financière de 450 000 €, défendant dix postes supplémentaires sur le terrain afin de réaliser des actions d'accompagnement à la transmission et à l'installation et d'opérer une réelle différence face à l'enjeu du renouvellement des générations paysannes dans nos campagnes. Lors d'une rencontre en février 2023 à laquelle Olivier Monharoul, Yann Paulet et Manon Lemeux étaient présent-es, Arnaud Lécuyer nous a annoncé que notre demande financière ambitieuse ne verrait pas de réponse favorable. Il nous faut donc envisager de nouvelles pistes de sources de financement, chantier que nous avons poursuivi en 2023.

Nouvelle programmation de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)

Le 1^{er} avril 2023, est entrée en vigueur la nouvelle programmation DJA, dite RDR4 2023-2027. Cette nouvelle DJA, intégralement pilotée par la Région Bretagne et élaborée dans un esprit de simplification administrative pour les porteurs et porteuses de projets, n'intègre pas les propositions de modulations, portant sur la conditionnalité à l'engagement dans une MAEC et sur l'efficacité économique et l'autonomie du système sur lesquelles la FRCIVAM Bretagne et le Collectif InPact s'était positionnés. Cependant, notre proposition de conditionner l'obtention de la DJA à un suivi post installation a été retenue, sous la forme de la participation obligatoire à un groupe de développement agricole.

En 2023, Manon puis Anne-Gaëlle ont participé à 4 groupes techniques proposés par la Région Bretagne, permettant de suivre la mise en place opérationnelle de cette nouvelle programmation.

Diagnostic transmission

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie régionale pour l'installation et la transmission, la Région Bretagne souhaite mettre en place un « Diagnostic 360° transmission » avec pour objectif de proposer 500 diagnostics par an, à partir de la fin de l'année 2024. Pour préparer ce nouveau dispositif financé par la Région, la FRCIVAM Bretagne a été conviée à deux groupes techniques avec pour objectif de co-construire ce diagnostic. Anne-Gaëlle Scatton, Mathilde Lefèvre (CIVAM 35 IT) et Aurélie Brimbeuf (Agriculture Paysanne 22) s'y sont rendues et y ont défendu l'importance que ces dispositifs servent avant tout aux cédant-es. Par ailleurs, elles ont défendu l'importance d'un programme de sensibilisation en amont de ce diagnostic, avec la volonté d'aller vers les cédant-es plutôt que d'attendre qu'elles se déclarent et enfin que ce dispositif intègre un accompagnement et un suivi en aval. Nous avons par ailleurs proposé qu'un module de diagnostic adapté à la question de la reconfiguration des fermes soit ajouté au dispositif. Aucune de ces propositions n'ont été à ce jour retenues, mettant selon nous en péril l'efficacité de ce nouveau dispositif.

Partenariat et réseaux

Commission Transmission Création d'Activité (TCA)

Olivier Monharoul est membre depuis 2021 la commission nationale TCA de Réseau CIVAM pour y porter la voix des CIVAM Bretons. Il a participé avec Manon Lemeux à la commission annuelle qui s'est tenue le 21 février. En Novembre 2023 Olivier Monharoul et Anne-Gaëlle Scatton ont également participé aux rencontres installation-transmission FADEAR-Réseau CIVAM autour du thème « Pourquoi-Comment financer l'accompagnement à l'installation-transmission ? »

La journée agriculture et alimentation CRESS

Le 4 octobre 2023, la FRCIVAM Bretagne a participé à la journée « Agriculture et alimentation : pour de nouvelles coopérations et solidarités » organisée par la CRESS Bretagne. Laurence Gravel puis Anne-Gaëlle Scatton ont participé au comité de pilotage de l'atelier « L'installation en collectif : mettre toutes les chances de son côté ! Ou comment consolider les formes collectives d'exploitation » et Anne-Gaëlle Scatton y a assisté en tant que grand témoin.

Participation au réseau transmission

En Mai et en septembre, Manon Lemeux puis Anne-Gaëlle Scatton ont participé au comité de suivi de la charte du Réseau transmission, dont la FRCIVAM Bretagne est signataire depuis 2014. Ce réseau, piloté par la Chambre d'Agriculture opérera une révision de sa charte en 2024 pour s'adapter mieux aux enjeux du renouvellement des générations agricoles.

La commission Installation transmission – Collectif InPACT IT

Le collectif régional est composé de CIVAM de Bretagne et de l'ADEAR des côtes d'Armor, Agriculture Paysanne 22 (AP22), c'est pourquoi nous l'appelons « Collectif InPACT Installation Transmission ». Sont représentés dans la commission : **Terre de Liens Bretagne, CIVAM 29, CIVAM AD 56, La Marmite, Agriculture Paysanne 22, CEDAPA, CIVAM 35 IT, Accueil Paysan 35, et le CIVAM Adage 35.**



Réunion des commissions et séminaire

Le collectif s'est réuni à cinq occasions au cours de l'année, dont deux jours en juillet pour son séminaire annuel qui fut l'occasion du passage de relais entre Manon Lemeux et Anne-Gaëlle Scatton. Ces temps de travail conviviaux permettent d'échanger sur les travaux réalisés par les différentes structures membres et de bénéficier des retours des autres membres de la commission. Les temps d'échanges de pratiques pédagogiques et d'accompagnements permettent aux salarié-es une amélioration permanente de leurs pratiques et de débriefer sur des situations concrètes.

Ces réunions incluent des temps d'échanges plus politiques en présence des administrateur·ices, permettant de préparer les prochaines rendez-vous politiques et préciser des besoins de la commission en termes de formation et de montée en compétences. Au cours de l'année 2023, le collectif a poursuivi sa structuration, en se dotant d'une charte et d'un règlement intérieur à paraître en 2024.



Un appui technique aux structures du collectif InPACT IT Bretagne

Formation de l'idée au projet

Membres concernés : La Marmite | le CIVAM 29 | Agriculture Paysanne 22 | le CIVAM 35 IT

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : Intervention dans le cadre du renouvellement des conventions région, portage de la formation pour la Marmite.

« De l'idée au projet » est une formation qui s'adresse aux porteuses et porteurs de projets agricoles au stade de l'émergence. Deux sessions de formations sont programmées chaque année et dans chacun des quatre départements bretons par La Marmite (56), le CIVAM 29, Agriculture Paysanne 22 et le CIVAM 35 IT. Cette année, près de 80 personnes ont pu bénéficier de ces 10 journées de formation et d'une immersion sur des fermes, grâce au soutien financier renouvelé de la Région Bretagne. Depuis cette année, le CIVAM 29, Agriculture Paysanne 22 et le CIVAM 35 IT sont financés directement par la Région Bretagne par le biais d'une convention bilatérale entre la région et chacune de ces structures. La FRCIVAM Bretagne est intervenue dans le cadre du renouvellement des conventions régions et continue le portage de la formation pour l'association La Marmite.

Parcours à l'installation

Membres concernés : le CIVAM 35 IT | Agriculture Paysanne 22 | le CEDAPA | le Civam 29 | la Marmite | le Civam AD 56

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : coordination de la réponse à l'appel à labellisation.

Cette année encore le CIVAM 35 IT, Agriculture Paysanne 22 et le CEDAPA, le Civam 29, la Marmite et le Civam AD 56 ont assuré l'animation du module « Résilience » des stages 21h sur toute la Région Bretagne. Ces journées permettent de toucher un public diversifié, parfois peu touché par les formations proposées dans notre réseau. Le CIVAM 35 IT, Agriculture Paysanne 22 et le CIVAM 29 sont également en charge de 5% des permanences au Point Accueil Installation (PAI) dans leurs départements respectifs et assurent également des consultations en tant que conseiller entreprise dans le cadre du Plan Personnel de Professionnalisation (PPP). Dans le cadre de la nouvelle programmation DJA, la Région Bretagne a souhaité ouvrir aux structures labellisée PAI – CEPPP la possibilité d'accompagner les porteurs et porteuses au dépôt de leur demande de DJA. Fin 2023, le Collectif InPACT installation transmission et la FRCIVAM Bretagne s'est saisi de la question et a répondu à l'appel à labellisation publié par la Région Bretagne. Nous avons su tout début 2024 que notre candidature a bien été retenue.

Mois de l'installation en agriculture durable

Membres concernés : Terre de Liens Bretagne | CIVAM 29 | CIVAM AD 56 | La Marmite | Agriculture Paysanne 22 | CEDAPA | CIVAM 35 IT | Accueil Paysan 35 | le CIVAM Adage 35 | La CIAP 22 | Réseau Cohérence.

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : coordination du mois de l'installation et de la communication.

En Novembre 2023, la 7^{ème} édition du mois de l'installation en agriculture durable a proposé une trentaine d'évènements sur la région bretonne. Le public a encore une fois été au rendez-vous, malgré la tempête Ciaràn qui s'est déclarée au début de l'évènement et qui a impacté certaines fermes où devait se dérouler des événements.



Animation Territoriale

Mieux travailler avec les territoires et les collectivités



Quelques rappels sur cette thématique

Depuis quelques années, les **projets dits "territoriaux"** se multiplient sur le territoire breton, comme en France. Et, à ce titre, les collectivités et acteurs locaux sollicitent de plus en plus les CIVAM et parfois, inversement, ce sont les CIVAM qui souhaitent le soutien (financier, partenarial, stratégique, etc.) des collectivités et acteurs pour déployer des projets pertinents. Ces relations et projets territoriaux étant **complexes** et nécessitant de **développer de nouvelles façons de travailler**, les CIVAM bretons ont commencé à partager leurs questionnements et préoccupations à la FRCIVAM Bretagne :

- Comment entrer en contact avec les collectivités pour mener des projets pertinents ? Comment interpeller les acteurs territoriaux, par quel enjeu et avec qui ?
- Quelles postures adopter pour entrer dans une relation saine et de long cours ?
- Comment obtenir des financements suffisant pour rémunérer correctement nos activités ?

A l'issue d'une phase diagnostic réalisé auprès des CIVAM Bretons, le Conseil d'Administration de la FRCIVAM Bretagne s'est engagé à poursuivre le travail sous l'angle territorial, convaincu qu'il s'agit désormais non pas d'une thématique supplémentaire, mais désormais d'un fil conducteur de ses actions et missions. A ce titre, Laurence Gravel s'est engagée sur plusieurs expérimentations, à partir de septembre 2022 et qui se sont déployés en 2023.



Formation pour monter en compétences sur les PAT

Intitulée « Décrypter et s'impliquer dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de son territoire », elle s'est construite en collaboration avec le CPIE de Belle-Ile-en-Mer, pour l'adapter au public des CIVAM bretons, administrateur-ices et animateur-ices confondu.es. Ainsi, les 6 et 7 février 2023 **18**

participant.es (10 animateur-ices et 8 administrateur-ices) se sont retrouvés en Centre-Bretagne pour confronter leurs expériences respectives, analyser les enjeux de ce dispositif public et identifier les places et rôles que nos structures peuvent y jouer, au regard de l'expertise et des connaissances que le CPIE de Belle-Ile-en-Mer et Terralim y ont apportés. L'organisation de cette formation a contribué à renforcer les liens avec les structures intervenantes, à investir le sujet des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et à l'identifier comme un enjeu central à suivre dans le futur.



Contribution d'un outil d'aide à la décision « J'y vais / j'y vais pas ? » à destination des CIVAM

La FRCIVAM Bretagne est bien impliquée dans la dynamique du Groupe de Travail (GT) Collectivités, animé par le Réseau CIVAM National, où se retrouvent des animateur-ices de CIVAM locaux et régionaux qui travaillent ou souhaitent travailler avec les collectivités. Dans ce cadre, Laurence Gravel a travaillé de façon proactive à la création d'un outil permettant d'engager une analyse collective rapide et efficace par les groupes lorsqu'ils sont sollicités par des collectivités sur des actions financées, des marchés publics ou d'autres démarches en lien avec les pouvoirs publics.

CRITERE A ANALYSER			
Code couleur	Satisfaisant Les conditions sont réunies sur ce critère	Vigilance Nous sommes mitigés sur les conditions relatives à ce critère	Insatisfaisant Les conditions ne sont pas réunies sur ce critère
Explications / Détails	[...]	[...]	[...]
Exemple concret	[...]	[...]	[...]
Les questions à poser pour savoir...			
-			

Construit autour de 12 critères, cet outil invite les animateur-ices et administrateur-ices à se poser les questions centrales menant à une décision : faut-il, ou non, s'engager sur telle démarche avec une collectivité ? Les conditions sont-elles réunies pour que nous puissions y répondre de façon sereine, efficace et économiquement réaliste pour notre structure ? Les critères sont déclinés selon trois états : vert = satisfaisant / jaune = vigilance / rouge = insatisfaisant. L'analyse des douze critères, avec ce code couleur simple, permet rapidement à une équipe de se positionner et de construire un argumentaire solide à restituer à la collectivité concernée.

L'outil continue à être peaufiné, avec le travail combiné d'Andrea Dehullessen (CIVAM Bio 34), de Pascal Aubrée et Lore Blondel, ainsi que les membres du GT Collectivités du Réseau CIVAM.

Contribution à l'étude « Quand des collectivités s'emparent des questions d'installation-transmission agricoles. Exemples en Ile-et-Vilaine » portée par le CIVAM 35 IT.

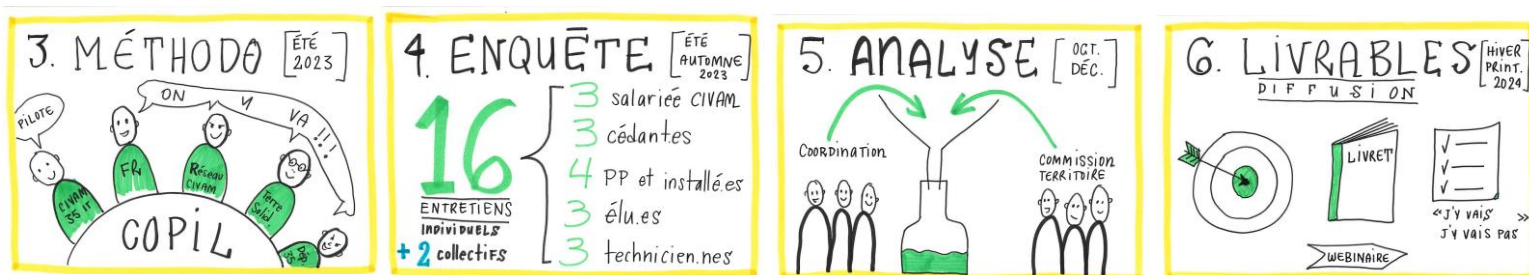
Membres impliqués : CIVAM 35 IT, FRCIVAM Bretagne, Réseau CIVAM.

Rôle de la FRCIVAM : Appui sur la méthodologie de recherche, à l'animation de la démarche et à la diffusion.

En 2023, avec le soutien de la fondation Terre Solidaire et du Conseil Départemental 35, le CIVAM 35 IT a entamé un travail d'évaluation et de capitalisation de ses expériences avec les collectivités autour de programmes d'action sur l'installation-transmission. En mai 2023, le CIVAM IT 35 approchait la FRCIVAM Bretagne pour l'inviter à contribuer à une démarche de recherche-action dans laquelle la structure souhaitait s'engager, pour évaluer l'intérêt des projets partenariaux avec les collectivités, en matière d'installation-transmission. La requête du CIVAM 35 IT : que la FRCIVAM Bretagne puisse **soutenir le CIVAM 35 IT sur la création et la réalisation de la méthodologie d'enquête** et l'**analyse** de celle-ci et de **diffusion** au sein des réseaux CIVAM et des partenaires régionaux, dans une perspective de **capitalisation**.

Les objectifs généraux de cette étude sont 1) d'**évaluer les relations (multi)partenariales** entre les territoires et le CIVAM IT 35, dans le cadre de projets sur l'Installation-transmission ; 2) de **rendre visible les bénéfices** des projets territoriaux en matière d'installation-transmission, du point de vue des porteur-euses de projet, des cédant.es et des collectivités ; 3) D'**identifier les conditions de réussites aux** partenariats entre les structures de développement agricole et les territoires, ainsi que les stratégies à adopter par le CIVAM IT 35 pour orienter ses décisions futures.

Avec l'appui méthodologique de la FRCIVAM Bretagne, des entretiens collectifs et individuels ont été menés auprès de porteur-euses de projet, de transmetteurs, d'agent.es et d'élu.es de collectivités, de l'équipe du CIVAM 35 IT ainsi qu'auprès de ses administrateur-ices et adhérent.es.



Un comité de pilotage composé de la fondation Terre Solidaire, du Conseil Départemental 35, de Réseau CIVAM, de l'INRAE et de Bruded s'est réuni plusieurs fois en 2023 pour piloter et orienter le projet.

En 2024, un document public sera produit, sous forme de livret intitulé « Quand des collectivités s'emparent de l'installation-transmission en agriculture. Témoignages en Ile-et-Vilaine »



Coordination du collectif « Agriculture durable », en réponse au marché public de Redon Agglomération »

Le 14 juin 2022 Redon Agglomération présentait le plan d'action de son Plan Agricole et Alimentaire durable Territorial (PAAT), comprenant un axe de travail intitulé « renforcer l'économie agricole du territoire ». Etant donné le territoire de Redon à la croisée de trois départements – l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique – de nombreuses structures CIVAM étaient intéressées à connaître le cadre d'action de la démarche, pour poursuivre son travail sur ce territoire de façon adaptée. Pour éviter le dédoublement de travail, la FRCIVAM Bretagne s'est proposée pour être représentante des CIVAM locaux, récolter les informations pertinentes et réaliser un travail d'animation auprès d'elles, fonction qu'elle a occupé sur la fin 2022 et l'année 2023.

Après l'annonce de la sortie d'un marché public en matière d'économie agricole, fin 2023, le collectif animé par la FRCIVAM Bretagne s'est ouvert à d'autres structures des 3 départements qui souhaitaient contribuer à une réponse coordonnée et collective. C'est ainsi que ce sont retrouvées les **15 structures** suivantes : **CAP 44, la CIVAM 44, la CIAP 44, le GAB 44, Accueil Paysan Pays de la Loire, Accueil Paysan 35, Agrobio 35, le CIVAM 35 IT, le CIVAM AD 56, le GAB 56, Connexion Paysanne, La Marmite, le GAB 56, Terre de Liens et la FRCIVAM Bretagne.**

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : animer et coordonner le collectif sur le dépôt de la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, appui des structures, animation de séminaires à destination à des élu.es des communes de Redon Agglomération.



Notre collectif, nommé pour l'occasion « **Agricultures Durables** », a **répondu aux 3 lots** publiés par Redon Agglomération, sur lesquels nous en avons **obtenus deux**, à savoir le Lot 2 « Repérage des cédants de 55 ans et + » et le lot 3 « Animations et accompagnement à l'installation-transmission et à l'accès au foncier agricole ». Les mandataires formels sont le CIVAM 35 IT pour le lot 2 et CAP 44 pour le lot 3. La FRCIVAM Bretagne, quant à elle, reste un soutien en termes de coordination, spécialement sur le lot 3, en collaboration avec CAP 44.

L'action du collectif « **Agricultures durables** » se prolongera pendant 3 ans, ce qui ouvre à un renforcement de nos partenariats et nos habitudes de travail entre structures. Une belle réussite.

Terres de Sources : démarche de la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Membres impliqués : FRCIVAM Bretagne, CIVAM 35 IT, ADAGE 35, Terre de Liens Bretagne.

Rôle de la FRCIVAM Bretagne : Animation des CIVAM partenaires, relation avec la CEBR, lien avec les collectivités du territoire, tâches administratives et financières.

2023 : Année de sensibilisation et de transition des actions

Depuis 2020, la FRCIVAM Bretagne coordonne et anime les actions de la démarche Terres de Sources, en lien avec ses partenaires : l'ADAGE 35, le CIVAM 35 Installation Transmission et Terre de Liens Bretagne. Après une année **2022 de montée en puissance** dans notre implication à TDS, l'année 2023 aura plutôt été une année de repositionnement sur notre engagement dans la démarche, au regard des enseignements à l'occasion de l'événement « Qu'est-ce qu'on y gagne, à s'impliquer dans la démarche Terres de Sources ? A l'échelle de ma ferme, mon territoire et mes réseaux paysans », accueilli chez Sylvie Forel, agricultrice des Vergers de l'Ille, le 24 novembre 2022.



En 2023, à partir des posters de facilitation graphique créé par Vanessa Drouot de l'événement du 24 novembre 2022, la FRCIVAM a produit des fiches complémentaires donnant naissance à un livret relié, distribué aux CIVAM partenaires et permettant de faciliter le travail de diffusion aux salarié.es déjà impliqués dans la démarche, mais aussi aux animateur-ices moins connaisseurs du projet, pour qu'ils puissent s'en emparer facilement lors de leur visite de fermes, café installation-transmission, fermes ouvertes, etc. Cet outil avait pour objet de favoriser l'appropriation de la démarche, des mises à jour et le **déploiement de notre action de diffusion et de sensibilisation de la démarche**.

Avec le soutien de l'animation de Laurence GRAVEL à la FRCIVAM Bretagne, les **conseils d'administration** de la FRCIVAM Bretagne, de l'ADAGE, de Terre de Liens et du CIVAM 35 IT ont engagé des **débats pour continuer à préciser la place et le rôle de leur CIVAM** dans la démarche. A l'issue de ces échanges et du travail des animatrices au cours de l'année, décision a été prise de renouveler la nature des missions des CIVAM, pour être plus cohérents avec nos missions et nos moyens d'actions. C'est à ce titre qu'un rendez-vous avec des salarié.es *Terre de Sources* a été organisé le 15 décembre 2023.

Une nouvelle piste d'engagement au sein de Terres de Sources : la filière lait

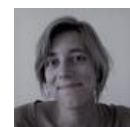
Le 15 décembre 2023, la FRCIVAM Bretagne et les partenaires CIVAM rencontraient Magali Grand et Luc Foucault, afin de faire le bilan de notre engagement jusqu'ici et tracer la suite d'ici 2027, fin du partenariat.

Souhaitant que les CIVAM réduisent leur action de sensibilisation en faveur d'une action plus concrète, **une piste de travail a été explorée pour 2024**, à savoir envisager le **montage d'une filière « lait » TDS**, en croisant le travail réalisé par Luc Foucault jusqu'ici sur la question et celui de l'ADAGE, via la Commission Transformation Commune (CTC). A suivre en 2024 pour les développements de ce projet.

Poursuite de la sensibilisation de la démarche auprès de collectivités territoriales

En parallèle du travail de renouvellement de notre engagement au sein de la démarche, les CIVAM partenaires et la FRCIVAM Bretagne ont bel et bien continuer leur travail de sensibilisation. A l'échelle de notre structure régionale, c'est surtout auprès de collectivités que le travail a été réalisé, notamment auprès de la Ville de Rennes et Rennes Métropole au sein du projet ICI.C.LOCAL, le Val d'Ille Aubigné, Chartres Métropole.

Les formations à destination des animateur·ices



Programmation 2023

Les formations organisées par la FRCIVAM s'adressent aux animateur·ice.s et paysan·nes du réseau CIVAM, mais également des structures de l'Economie Sociale et Solidaire, dans l'objectif de renforcer leurs compétences sur des thématiques diverses. En 2023, **11 formations** ont été portées par la FRCIVAM Bretagne. Particularité de l'année 2023 : **davantage de formations en sous-traitance en lien avec des CIVAM bretons**, notamment la formation *De l'Idée au Projet* avec la Marmite, la formation *Développer son activité d'accueil pédagogique, social et de loisirs* avec Accueil Paysan 35 et la formation « Mettre en œuvre le porte-à-porte transmissibilité sur un territoire » avec le CIVAM 35 IT.

Février 2023	Décrypter et s'impliquer sur le PAT de son territoire	2 jours	18 participant.es.
Printemps 2023	De l'Idée au Projet, animé par la Marmite	10 jours Stage	9 participant.es
Mars 2023	Innover dans ses compétences d'animation avec des outils de facilitation graphique, niveau 1.	2 jours	8 participant.es.
Mars 2023	Communiquer plus efficacement sur le Net	1 jour	8 participant.es
Avril 2023	Gestion et organisation du travail	2 jours	8 participant.es
Juin 2023	Animer des réunions et favoriser la participation	3 jours	10 participant.es
Automne 2023	De l'Idée au Projet, animé par la Marmite	10 jours Stage	8 participant.es
Septembre 2023	Innover dans ses compétences d'animation avec des outils de facilitation graphique, niveau 2.	1 jour	5 participant.es
Oct - nov 2023	Mettre en œuvre le porte-à-porte transmissibilité sur un territoire	2 jours	5 participant.es.
Oct - déc 2023	Développer son activité d'accueil pédagogique, social, de loisirs	3 jours	19 participant.es
Novembre 2023	Innover dans ses compétences d'animation avec des outils de facilitation graphique, niveau 1.		10 participant.es Animateur·ices Ecophyto DEFY



En 2023, les formations de la FRCIVAM Bretagne ont fait l'objet d'une évaluation par les participant.es, dont les résultats globaux sont les suivants : **Indice de satisfaction globale des formations : 96%. Indice quant à l'atteinte des objectifs sur les formations : 93%.**

Récolte des besoins en vue de la programmation 2024

Au cours de l'année 2023, les besoins en formation des animateur·ices ont été **récoltés à plusieurs occasions**, dont lors de la **journée salarié.es** de juin, le rendez-vous annuel de la **commission formation** en juin, puis **retravaillés** en septembre, **par le conseil d'administration et l'équipe salariée**, dans la perspective de proposer un catalogue renouvelé en 2024, qui se distingue en formations classiques et des rendez-vous visio thématiques.

Animation de la Commission Formation en Bretagne

La Commission Formation est un collectif qui regroupe les CIVAM et partenaires bretons qui souhaitent échanger sur les dimensions pédagogiques, la veille et la certification de nos formations. Cette formation vit à travers trois outils principaux :

1. une liste de diffusion mail (framalist) partagée qui permet de réaliser une veille collective et un partage d'information en cours d'année ;
2. un dossier numérique partagé, via Nextcloud, où les ressources, documentations et veille sont déposés et mis à jour pour un usage de chaque structure participante, dans la perspective de nos audits Qualiopi respectifs ;
3. des réunions de travail en cours d'année. A ce titre, la FRCIVAM Bretagne a animé 2 rendez-vous de la commission en 2023 :

En présentiel, le 6 juin 2023, à Guerlédan, avec une dizaine de collègues des CIVAM bretons et de membres des CIAP de Bretagne. L'occasion était de :

- partager nos actualités, ainsi que nos innovations pédagogiques en 2022-2023 ;
- faire le point sur l'ingénierie pédagogique de certaines formations partagées ;
- faire une mise à jour des éléments de veille pédagogique, règlementaire, économique, organisationnelle et humaine permettant d'améliorer nos pratiques de formation ;
- relever les besoins en formations des animateur·ices
- mieux accueillir les nouveaux collègues formateur·ices dans nos réseaux.

En visio le 13 décembre 2023, un temps de préparation technique en vue des audits de renouvellement Qualiopi des structures, une mise à jour des documents structurant (référentiel no. 9 et décrets), un échange de bonnes pratiques et une revisite du dossier mutualisé, nous servant d'espace de veille sur les différents sujets qui sont évalués, notamment l'accueil des stagiaires avec des besoins spécifiques ou porteurs d'un handicap, au sein de nos formations.

Réalisation de l'audit de surveillance

L'audit de surveillance Qualiopi fait suite à l'**audit de surveillance** que la FRCIVAM Bretagne a réalisé en juin 2021 et est une obligation légale et nécessaire afin que nous conservions notre fonction d'organisme de formation (OF). Elle s'est déroulée le **10 janvier 2023** et a donné lieu à **une reconnaissance de la conformité de nos pratiques**. La FRCIVAM Bretagne a donc pu poursuivre ses activités de formation.



Pour rappel, ces audits se poursuivront dans le futur au rythme de 1 tous les 18 mois et se réalise avec un cabinet d'auditeur certifié par l'Etat. Dans ce contexte, la FRCIVAM Bretagne fait affaire avec Certup Maïeutika pour la réalisation des audits et l'auditeur qui nous est rattaché est M. Michel Feirerra, notre auditeur depuis 2021.

Financement des formations

OCAPIAT

Les formations délivrées par la FRCIVAM s'adressant surtout aux animateur·ices de nos réseaux, les financements de la formation sont essentiellement liés à l'OPCO OCAPIAT – l'opérateur de compétences des salariés du milieu agricole – et aux fonds propres des structures qui viennent en formation à la FRCIVAM Bretagne.

Courant 2023, OCAPIAT a appris à ses prestataires qu'il mettait fin au marché public « Catalogue Régional TPE/PME » de manière anticipé. Or, la FRCIVAM Bretagne avait contracté des contrats sur 4 de ses formations, permettant entre 2021 et 2023 un meilleur remboursement des frais pédagogiques aux stagiaires relevant d'OCAPIAT sur celles-ci, à savoir un remboursement de 100% des frais pédagogiques plutôt que 50% sur Boost Compétences.

Un nouveau marché public a été lancé au cours de l'été 2023, auquel la FRCIVAM Bretagne a répondu, sans toutefois réussir à obtenir les lots du marché. Par conséquent, en 2024, toutes les formations proposées par la FRCIVAM Bretagne ne seront finançables que via le dispositif Boost Compétences.

VIVEA

Certaines formations de la FRCIVAM Bretagne s'adresse à un public mixte impliquant des agriculteur·ices de nos réseaux, qu'ils soient administrateur·ices ou impliqué.es. Or, sur ces formations, il nous est possible de faire des demandes de financement VIVEA, ce qui a été le cas en 2023 pour la formation **Décrypter et s'impliquer dans le PAT de son territoire** de février 2023.

La communication



Cette année la FRCIVAM Bretagne a ouvert un chantier communication, qui s'est matérialisé par le recrutement d'Anne-Gaëlle avec 20% de son poste dédié à cette thématique.

Pour entamer ce chantier les administrateurs et les salarié-es participeront en 2024 à une formation intitulée « Stratégie de communication ».

En parallèle des pages sur deux réseaux sociaux, Facebook et LinkedIn, ont été lancés et les actualités du site internet ont été plus régulièrement mis à jour.



400 abonné·es



27 actualités publiées sur le site internet



200 abonné·es



18 communiqués de presse

📍 Notre site internet : www.civam-bretagne.org

📍 Notre page LinkedIn : www.linkedin.com/company/frcivam-bretagne

📍 Notre page Facebook : www.facebook.com/frcviambretagne

LES MOYENS FINANCIERS

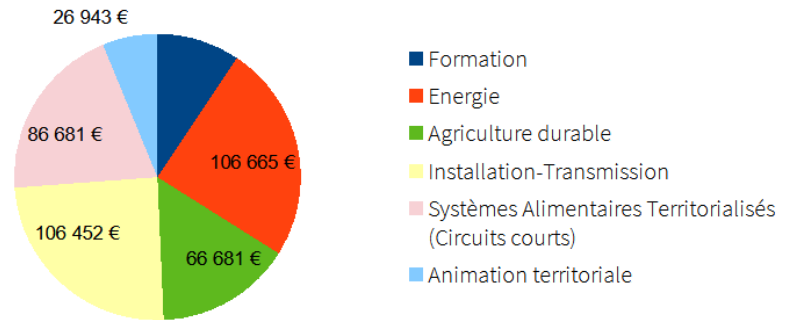
Le résultat 2023 et quelques données clés

Le résultat d'exercice 2023 est négatif de 1 191 € pour un total des produits de 721 436 € (hors valorisation du bénévolat pour 10 598 €).

En 2023, la FRCIVAM Bretagne comptabilise 3,84 ETP (Équivalents Temps Pleins) contre 3,7 ETP l'année précédente.

Le fond associatif est stable (67 286 €) mais la trésorerie se dégrade en raison de l'augmentation des créances (subventions à percevoir qui passent de 346 028 € à 460 391 €).

**Financements thématiques
de la FRCIVAM Bretagne, y compris reversements aux
groupes**



Le montant des reversements aux CIVAM Bretons et aux partenaires représente 57 % des subventions de la FRCIVAM Bretagne.

Les prévisionnels 2024 et 2025

Deux hypothèses sont présentées pour tenir compte de la réponse en attente concernant l'AAP « Animation du réseau des animateur·ices de PAT en Bretagne ». Ce projet mobiliserait l'équivalent de 1 ETP pour la FRCIVAM Bretagne réparti pour 40 % sur le poste de Laurence et 60 % sur une embauche à réaliser, ce qui est ici défini comme l'hypothèse à 4 ETP en 2025 (avec une embauche à plein temps au second semestre 2024, soit 0,5 ETP sur l'année 2024).

Le budget prévisionnel 2024 est de moins 47 621 € pour l'hypothèse à 3 ETP et de moins 47 418 € pour l'hypothèse à 3,5 ETP.

Le budget prévisionnel 2025 est de moins 66 850 € pour l'hypothèse à 3 ETP et de moins 61 550 € pour l'hypothèse à 4 ETP.

Le Conseil d'administration a souhaité mettre en discussion lors de l'AG le modèle économique de la FRCIVAM Bretagne constatant qu'il était de plus en plus difficile de faire financer les activités de coordination et d'animation de réseau au niveau régionale.



Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne
17 rue du Bas Village - CS 37725 -
35577 Cesson-Sévigné
www.civam-bretagne.org

